



Ville
d'Antoing

Tél : 069/33.29.11
Fax : 069/33.29.06
antoing@antoing.net
www.antoing.net

CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

Conformément aux articles L1122-13, L 1122-17 et L 1122-24 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer, , pour la première fois à la séance d'installation du Conseil Communal qui aura lieu le **LUNDI 02 DECEMBRE 2024 à 18h00** au Foyer Socioculturel d'Antoing, rue du Burg, 23 à Antoing.

ORDRE DU JOUR :

1. Validation des élections communales – communication.
2. Vérification des pouvoirs des élus.
3. Installation des conseillers communaux – prestation de serment.
4. Désistements – prise d'acte.
5. Vérification des pouvoirs des suppléants suite aux désistements et incompatibilités.
6. Prestation de serment des suppléants remplaçant les élus s'étant désistés et en situation d'incompatibilités.
7. Adoption du pacte de majorité.
8. Prestation de serment du Bourgmestre et des Echevins.
9. Déclaration d'apparement ou de regroupement
10. Election des Conseillers de l'Action Sociale.
11. Election des membres du Conseil de Police.
12. Procès-verbal de la séance du 28 novembre 2024 : approbation.

Le Directeur Général,

P. DETOURNAY

PAR LE COLLEGE :



Le Bourgmestre,

G. DUDANT

